

1 Introduction

1.1 Utilisation conforme de la pompe

Les pompes pour gaz de mesure de type P1.2 sont destinées au montage dans des systèmes d'analyse de gaz dans le cadre d'applications industrielles hors atmosphères explosives.

DANGER**Danger d'explosion en cas d'utilisation dans des zones à risque d'explosion**

Les pompes de circulation de type P1.2 ne sont pas destinées à être mises en service dans des zones à risque d'explosion et ne doivent pas y être utilisées.

La dénomination complète de la pompe pour gaz de mesure P1.2 est :



II 3G/- c IIB T4

La pompe pour gaz de mesure P1.2 est uniquement destinée au transport de fluides gazeux inflammables de classe d'explosion IIA et IIB, ces fluides n'étant pas explosifs dans le cadre d'un fonctionnement normal, ainsi que de fluides gazeux non inflammables.

La température maximale de surface dépend des températures de fluide et ambiante. La relation entre la température de fluide, la température ambiante et la classe de température de la pompe est indiquée au chapitre « [Caractéristiques techniques](#) [> page 27] ». Les fluides inflammables ne doivent être que chauffés que jusqu'à ces valeurs. Il faut cependant considérer qu'un gaz inflammable ne doit être chauffé que jusqu'à 80 % de sa température d'allumage correspondante. La plus petite valeur provenant de ces deux prescriptions représente la température de fluide maximale.

Le prélèvement de gaz est **interdit** en règle générale lorsque le courant de gaz conduit à une charge électrostatique dangereuse dans le joint à soufflet / le carter de pompe (voir aussi chapitre «Fonctionnement et utilisation»).

La pompe pour gaz de mesure P1.2 n'est pas destinée au transport de liquides. Elle ne doit fonctionner que dans une plage de température ambiante comprise entre 0 °C et 50 °C. L'installation ainsi que le fonctionnement à l'air libre sont interdits.

Veuillez respecter les indications de la fiche technique concernant la finalité spécifique, les combinaisons de matériaux présentes ainsi que les limites de pression et de température.

1.2 Structure de numéro d'article

L'appareil est livré avec différentes variantes d'équipement. Vous pouvez déterminer la variante exacte avec le numéro d'article sur la plaque signalétique.

Sur la plaque signalétique, vous trouverez, en plus du numéro de commande ou numéro d'ID, le numéro d'article à 13 chiffres contenant un code, chaque chiffre (x) désignant un équipement spécifique :

42	29	x	x	x	1	x	x	x	00	Caractéristique de produit
										Tension du moteur
										1 230 V 50 Hz 0,48 A
										2 115 V 60 Hz 0,84 A
										Position de tête de pompe
										1 Position normale verticale
										2 tourné de 180°
										Matériau de tête de pompe
										1 PTFE
										2 VA (1.4571)
										3 PVDF avec soupape by-pass intégrée
										4 PVDF
										Matériau de soupapes
										1 jusqu'à 70 °C ; PTFE/PVDF
										Raccords à visser/raccords pour tubes
										0 sans
										1 PVDF DN 4/6 *
										2 PVDF 1/4"-1/6" *
										3 PVDF 1/4"-1/8" *
										5 VA (1.4401) 6 mm **
										6 VA (1.4401) 1/4" **
										Accessoires de montage
										0 sans
										1 Console de montage et ensemble d'amortisseurs de vibration
										2 uniquement ensemble d'amortisseurs de vibration
										Carter
										0 sans
										1 Carter avec 3 m de câble de branchement
										2 Carter avec interrupteur Marche/Arrêt et 3 m de câble de branchement

* uniquement pour carter de pompe PTFE ou PVDF

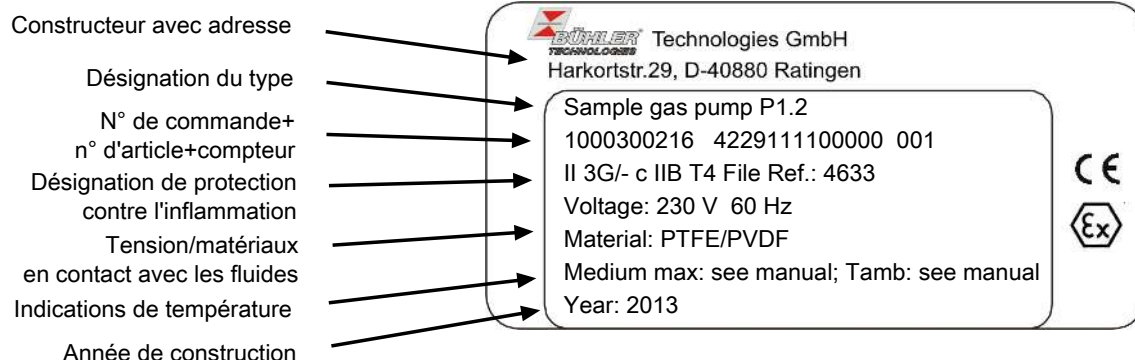
** uniquement pour carter de pompe VA

Si un type de pompe comporte certaines spécificités, celles-ci sont décrites séparément dans son mode d'emploi.

Lors du branchement, veuillez respecter les valeurs caractéristiques de la pompe et, pour les commandes des pièces de rechange, les versions correctes (exemple : soupape).

1.3 Plaque signalétique

Exemple :



1.4 Contenu de la livraison

- 1 pompe pour gaz de mesure avec moteur
- Documentation du produit
- Accessoires de raccordement et de montage (en option seulement)

Les accessoires de raccordement voire de montage comme les raccords à visser et/ou la console de montage ne sont pas montés en usine pour des raisons logistiques !

1.5 Description du produit

Les pompes pour gaz de mesure sont destinées au convoyage de fluides exclusivement gazeux. Elle ne sont pas destinées au convoyage de liquides.

Veuillez respecter les indications des fiches techniques en annexe à ce mode d'emploi concernant la finalité spécifique, les combinaisons de matériaux présentes ainsi que les limites de pression et de température. Veuillez en outre respecter les indications et dénominations sur les plaques signalétiques.

La température maximale de surface dépend des températures de fluide et ambiante. La relation entre la température de fluide, la température ambiante et la classe de température de la pompe est indiquée dans les fiches techniques.

INDICATION	Limitation
	Les pompes P1.2 peuvent convoyer des fluides gazeux ininflammables ainsi que des fluides gazeux inflammables probablement non explosifs dans le cadre d'un fonctionnement normal (prélèvement en zone 2). Le prélèvement de gaz dans la zone 2 est en règle générale interdit lorsque le courant de gaz conduit à une charge électrostatique dangereuse dans le joint à soufflet / le carter de pompe (voir aussi chapitre « Fonctionnement »). Les pompes P1.2 ne doivent pas être utilisées dans des zones poussiéreuses. Le moyen de production n'est pas adapté à un usage dans des zones à risque d'explosion !

Dans le cas d'applications lors desquelles le gaz de mesure est encore humide, une formation de condensat peut avoir lieu dans les conduites et le carter de pompe. Dans de tels cas, la tête de pompe doit être montée à l'envers (voir point de sommaire « Modification corps de pompe suspendu »).

INDICATION	
	Les pompes de gaz de mesure ne doivent en aucun cas être employées en plein air !